Institut du Sahel
(INSAH)

Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Renforcement des capacités des acteurs et mise à l'échelle des bonnes pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales

FICHE TECHNIQUE N°2

HIMO (Haute Intensité de la Main d'Œuvre) Pastorale

Décembre 2024

Citation :

INSAH/CILSS, (2024). Haute Intensité de la Main d'Œuvre Pastorale (HIMO Pastorale). Fiche technique n°2. Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA). Institut du Sahel (INSAH/CILSS). Bamako, Mali.

Contributions :

Likpètè Dagnon Didier, Expert Capitalisation/Plateforme, INSAH/CILSS

Sangaré Sheick Ahmed Khalil, Expert GRN, Chef DREAM pi, INSAH/CILSS

Akponikpé P. B. Irenikatché, Consultant, Université de Parakou

Sani Nassirou, Consultant, Niger

Ousmane Maïmouna, Coordinatrice PRISMA, Enabel

Issoufou Kader, Expert Recherche et Innovation, Suivi et Évaluation PRISMA, Enabel.

Remerciements :

Cette fiche technique a été développée dans le cadre de l'étude de capitalisation des initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales initiée par le « Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA) » au Burkina Faso, Mali et Niger. L'Institut du Sahel (INSAH/CILSS) exprime sa gratitude à l'Agence Belge de Développement (Enabel) pour la convention de subside et à l'Union Européenne (UE) pour avoir financé le Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique (PRISMA).

Institut du Sahel
(INSAH)

Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Renforcement des capacités des acteurs et mise à l'échelle des bonnes pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales

FICHE TECHNIQUE N°2

HIMO (Haute Intensité de la Main d'Œuvre) Pastorale

Décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS 5

CONTEXTE 6

1. OBJECTIFS ET DOMAINE D'APPLICATION DE LA PRATIQUE 7

2. GROUPES CIBLES ET ZONES DE MISE EN ŒUVRE 7

3. DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE 8

3.1 Description 8
3.2 Genèse/période de mise en œuvre 8
3.3 Étapes de mise en œuvre de la pratique 8

4. RÉSULTATS OBTENUS/IMPACTS 12

5. COÛTS DE MISE EN ŒUVRE 12

6. PARTENARIATS 13

7. CONTRAINTES/DIFFICULTÉS RENCONTRÉES 15

8. TYPES D'ACCOMPAGNEMENT 16

9. LEÇONS TIRÉES 16

CONCLUSION 17

RÉFÉRENCES 18

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
CES	Conservation des Eaux et des Sols
COFODEP	Commissions Foncières Départementales, Niger
DRS	Défense et la Restauration des Sols
DSRP	Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
Enabel	Agence belge de développement
HIMO Pastorale	Haute Intensité de Main d'Œuvre Pastorale
INSAH	Institut du Sahel
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
REPO	Projet Résilience agro-sylvo-pastorale Ouest Niger
PISA	Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire
PRISMA	Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique
UE	Union Européenne

CONTEXTE

Les aires de pâturage situées en zone agropastorale font face à deux menaces majeures : (i) la réduction des superficies à cause des défrichements agricoles et (ii) la dégradation à cause des aléas climatiques et le surpâturage (ravinement, ensablement) les rendant improductives. Pour limiter les occupations agricoles, les méthodes courantes consistent à délimiter et baliser les aires de pâturage à travers un processus d'accords sociaux pour préserver l'espace pastoral.

Pour la lutte contre la dégradation des terres pastorales, les méthodes courantes consistent à faire des ouvrages mécaniques (demi-lunes, banquettes, cordons pierreux…) couplées des fois à des actions biologiques (plantations d'arbres, ensemencement des herbacées…) et des mesures de mise en défens. Ces types de restauration mécaniques sont soit réalisés à travers des engins de terrassement (méthode tendant à disparaitre), soit manuellement à travers une forte mobilisation de la population, appelée « Haute Intensité de la Main d'Œuvre » (HIMO). La rémunération des travailleurs est faite soit en Food for Work (méthode tendant à disparaître), soit en Cash for Work (méthode courante).

Ces techniques mécaniques et biologiques de restaurations de terres pastorales, en plus du fait qu'elles soient coûteuses, posent un autre problème d'ordre social. Les grands usagers des aires de pâturage sont des éleveurs résidents et transhumants, même si on reconnaît également l'usage par les animaux des villages riverains des aires de pâturage (qui généralement ne campent pas sur les aires de pâturage) et le prélèvement de certains produits par des villageois (paille, bois, semences…). A priori, la restauration des aires de pâturage est faite au profit des éleveurs. Mais dans la pratique, les éleveurs n'arrivent pas à fournir la main-d'œuvre nécessaire sous forme HIMO soit parce que leur niveau démographique ne le permet pas (pour le cas des éleveurs résidents), soit parce qu'ils ne sont pas sur place au moment des travaux de restauration (pour le cas des éleveurs transhumants). Ainsi, la main-d'œuvre la plus facile à mobiliser est celle des agriculteurs et agropasteurs. Ce contraste pose également un problème de gestion des aires restaurées entre les éleveurs au profit desquels la restauration est faite et les agriculteurs qui réalisent les travaux de restauration.

Une alternative à ce dilemme des coûts élevés de restauration des terres de pâturage et la participation à la réalisation des travaux sous forme HIMO serait de faire la « HIMO Pastorale ».

La présente fiche présente les différentes étapes de mise en œuvre de la bonne pratique afin d'améliorer le disponible fourrager dans les zones agropastorales du Sahel.

1 Objectifs et domaine d'application de la pratique

La pratique de Haute Intensité de la Main d'Œuvre (HIMO) Pastorale a pour objectif principal de réaliser les travaux d'intérêt communautaire, notamment la restauration des terres à travers la mobilisation des éleveurs et leurs animaux. Elle s'inscrit dans le domaine de l'accroissement de la disponibilité des ressources pastorales.

De façon spécifique, il s'agit de :

- mobiliser et parquer les animaux dans l'espace dégradé en vue d'ameublir le sol à travers le piétinement (dimension mécanique) ;
- fertiliser le sol à travers les déjections (dimension biologique) ;
- renforcer la sécurisation des ressources naturelles à travers la restauration des parcours pastoraux et de la cohabitation pacifique entre les communautés agriculteurs/éleveurs.

2 Groupes cibles et zones de mise en œuvre

La HIMO Pastorale vise les éleveurs pasteurs et agropasteurs. Elle a été expérimentée dans les zones agropastorales du Sahel, notamment au Niger dans la zone agropastorale, région de Dosso, département de Doutchi dans la commune de Matankari sur l'aire de pâturage de Badjada et au Mali.

3 Description de la bonne pratique

3.1 Description

La HIMO Pastorale est une pratique de Haute Intensité de Main d'Œuvre qui consiste à restaurer les terres pastorales à travers les animaux qui doivent camper pendant quelques jours (15 au maximum) sur un site pour le fertiliser en les parquant la nuit. La HIMO Pastorale a une dimension mécanique, celle d'ameublissement des sols à travers le piétinement régulier des animaux et une dimension biologique à travers la fertilisation des sols par les déjections des animaux (fèces et urines). À ces déjections, s'ajoutent les résidus de pailles, tiges, graines servis aux animaux la nuit sous forme de complément d'aliments.

3.2 Genèse/ période de mise en œuvre

La HIMO Pastorale est un concept nouveau. Son expérimentation a commencé en 2023.

3.3 Étapes de mise en œuvre de la pratique

La mise en œuvre de la HIMO Pastorale regroupe plusieurs étapes :

- la manifestation auprès des autorités locales du besoin de restauration du pâturage dégradé par des représentants des pasteurs et agropasteurs de la zone concernée ;

- la demande d'intervention sur le pâturage dégradé à la mairie qui donnera son accord. Elle sera impliquée dans tout le processus de mise en œuvre (choix des éleveurs, choix des espèces à installer). Elle assurera l'installation d'un comité de gestion au niveau local pour le suivi des différents travaux jusqu'à la gestion financière du pâturage. Ce qui permettra la pérennisation des réalisations ;
- l'installation du comité local de gestion des travaux. En effet, avant le démarrage des travaux, un comité de gestion est installé au niveau local. Ce comité est mis en place en présence des représentants de la mairie dont relève le site ou le pâturage à restaurer. Les membres du comité sont élus en assemblée générale villageoise. Le comité est composé de quatre (04) membres : (i) un président, (ii) un secrétaire général, (iii) un caissier et (iv) un chargé de la protection de l'environnement. Le comité a pour rôle de :
    - mobiliser la communauté lors de la réalisation de toutes des différentes opérations ou tâches pendant la phase de restauration du pâturage (organisation des réunions de sensibilisation, estimations des besoins, achats des aliments et leur distribution aux éleveurs, suivi des travaux de package, gestion du petit matériel) ;
    - rendre compte aux communautés et à la mairie du déroulement des travaux ;
    - gérer et exploiter le site aménagé.
- l'évaluation de la superficie du pâturage à restaurer par le comité appuyé par le service technique de la mairie ;
- l'organisation des assemblées villageoises par le comité installé afin d'expliquer le concept aux éleveurs et susciter leur adhésion ;
- le recensement des éleveurs volontaires à accompagner le processus ;
- l'explication aux éleveurs des types de soutien à leur apporter en contrepartie de la mobilisation de leurs animaux ;
- l'évaluation des besoins en bétail (type et nombre), la durée de la période de parcage nocturne. Il faut environ 150 têtes de bétail pour couvrir une superficie d'un huitième d'hectare (1/8 ha) de pâturage à restaurer, à raison d'un bovin dans un rayon de 2 à 3 m. Ainsi, après 10 à 15 jours de parcage nocturne, les animaux peuvent être déplacés sur une nouvelle portion délimitée et piquetée ;
- l'évaluation des besoins en aliments bétail appropriés et disponibles dans la zone pour l'accompagnement des éleveurs ;

- la mobilisation ou l'achat des aliments bétail identifiés ;
- l'évaluation des familles d'éleveurs bénéficiaires ;
- la définition avec les éleveurs des modalités de gestion des aliments bétail : stockage, sécurisation, fréquence de remise, preuves de réception ;
- la délimitation de la portion du pâturage sur laquelle les éleveurs vont roter à la fréquence de nuitées déterminée ;
- le piquetage de la zone délimitée pour la fixation des animaux ;
- le suivi de l'opération de parcage, rotation ;
- le suivi de l'évolution des pâturages pendant l'hivernage.

Photo 1 : *Troupeau de zébus en parcage nocturne sur une parcelle dégradée*

Source : Hiernaux (2018)[1]

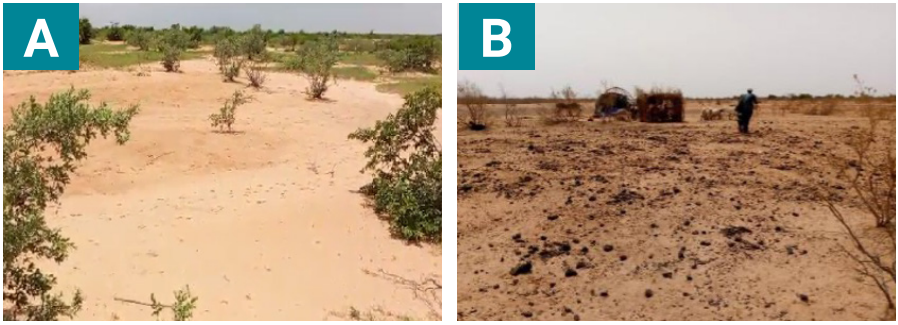

Photo 2 : *Parcelle témoin comparée à une parcelle ayant bénéficié de la HIMO Pastorale*
[A] Parcelle témoin en saison sèche ; [B] Parcelle ayant bénéficié du parcage nocturne de bovins

Source : PRISMA/Enabel (2023)

1. *https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/sahel-s-adapter-au-changement-climatique-grace-a-lelevage-pastoral_3053883.html*

4 Résultats obtenus/impacts

La mise en œuvre de la pratique de la HIMO Pastorale a permis d'améliorer la couverture végétale sur le sol autrefois nu et la qualité du pâturage (apparition de plusieurs types d'espèces végétales).

La restauration d'un pâturage avec 710 Unités de Bétail Tropical (UBT), à travers la HIMO Pastorale a permis de nourrir 4 843 UBT appartenant à 31 familles d'éleveurs résidents et 115 familles d'éleveurs transhumants suite à l'ouverture du site à la pâture après la saison des pluies.

Photo 3 : *Couverture du sol d'une parcelle témoin comparée à une parcelle ayant bénéficié de la HIMO Pastorale*

[A] Parcelle Témoin en saison sèche ; [B] Parcelle ayant bénéficié de HIMO pastorale

Source : PRISMA/Enabel (2023)

5 Coûts de mise en œuvre

Les coûts directs de mise en œuvre de la HIMO Pastorale comprennent les coûts des aliments bétail mis à la disposition des éleveurs pour qu'ils campent en permanence sur le site durant la période nécessaire et des coûts des compléments d'aliments bétail pour compenser la pâture nocturne qui ne doit pas se faire. Par ailleurs, les coûts liés à la fixation des animaux à des piquets solides (mobilisation et fixation de piquets, coûts des cordes pour la fixation des animaux) doivent également être pris en compte.

6 Partenariats

Les partenaires qui ont accompagné la mise en œuvre de la pratique :

- une association locale qui fait un suivi rapproché ;
- les services techniques départementaux ;
- le projet Résilience agro-sylvo-pastorale Ouest Niger (REPO) pour la supervision générale de tout le processus et
- la mobilisation des autorités administratives, municipales, traditionnelles et ministérielles.

Les principaux acteurs concernés par la pratique et leurs rôles comprennent :

- les éleveurs pour la mobilisation des animaux ;
- les chefs coutumiers pour la mobilisation des éleveurs ;
- les autorités administratives et communales pour l'appui à la mobilisation des éleveurs et la veille sur les questions sécuritaires ;
- le Ministère de l'Élevage pour le lancement officiel du processus ;

- les enseignants-chercheurs pour les concepts techniques qui doivent être utilisés ;
- les services techniques départementaux et communaux de l'élevage, l'environnement et la COFODEP pour le suivi ; lequel suivi a consisté à :
  - sensibiliser les éleveurs sur les bonnes pratiques environnementales et pastorales ;
  - délimiter la zone de restauration ;
  - faire le parcellaire dans lequel les éleveurs vont roter ;
  - vérifier la qualité et la quantité des aliments bétail achetés par le projet ;
  - déterminer les quantités d'aliments bétail à recevoir par chaque éleveur en fonction de la composition de son troupeau présent sur le site de restauration ;
  - veiller sur la santé des animaux ;
  - faire régulièrement les rapports de mission en précisant l'évolution du processus, les constats, les contraintes et solutions etc.

- **une organisation locale** pour l'encadrement rapproché, qui a permis de :
  - sensibiliser les éleveurs sur l'avantage de la HIMO Pastorale ;
  - recenser les éleveurs volontaires pour accompagner le processus de restauration ;
  - recenser les familles des éleveurs engagés dans la restauration et les décliner en termes de nombre (hommes, femmes, jeunes, etc.) ;
  - préciser par éleveur le nombre et le type d'animaux fournis pour l'opération ;
  - appuyer les éleveurs pour une bonne gestion des aliments bétail mis à leur disposition ;
  - veiller à l'effectivité des animaux fournis par les éleveurs sur le site de restauration ;
  - veiller à ce que les animaux soient parqués la nuit ;
  - veiller à ce que les aliments bétail fournis soient servis aux animaux présents sur le site de restauration ;
  - veiller à ce que les rations des aliments bétail soient servies conformément aux quantités prévues ;
  - veiller à ce que les rotations des parcelles soient faites dans la durée prévue ;
  - surveiller l'infiltration des éleveurs par des personnes de mauvaises intentions pouvant perturber la quiétude sociale et pouvant entraîner l'insécurité sur le site ;

- faire des rapports hebdomadaires d'encadrement en précisant l'évolution du processus, les constats, les contraintes et les solutions.

- **le projet REPO** pour l'accompagnement du processus de restauration des terres pastorales à travers :
  - la mobilisation des services techniques départementaux pour l'appui technique ;
  - la mobilisation d'une organisation locale pour l'encadrement rapproché ;
  - la mobilisation de la DSR pour l'évaluation de la biomasse produite par la HIMO Pastorale ;
  - la mise à disposition des aliments bétail et d'autres supports tels que les huttes d'éleveurs sur le site, l'appui à la restauration des éleveurs présents sur le site…
  - Les missions de supervision pour échanger régulièrement avec les éleveurs, les services techniques et l'administration et trouver ensemble des solutions à d'éventuelles contraintes.

7 Contraintes/difficultés rencontrées

Les contraintes ou difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la HIMO Pastorale comprennent :

- la distance ente les campements d'éleveurs dans la zone du pâturage à restaurer ;
- le manque d'appui en compléments d'aliments bétail pour compenser la pâture nocturne qui ne doit pas se faire ;
- la surveillance des animaux qui ne sont pas habitués à être parqués la nuit, il fallait donc les fixer à des piquets solides ;
- le risque de ramassage du fumier par les agriculteurs si l'on ne prend pas garde ;
- l'insuffisance d'animaux pour fertiliser les sols ;
- la nécessité de parquer les animaux la nuit pour profiter de leurs déjections (fèces et urines) ;
- le défi de la mobilisation communautaire ;
- le non-respect de la mise en défens des sites restaurés.

8 Types d'accompagnement

- Une association locale qui fait un suivi rapproché : mobilisation et recensement des éleveurs et animaux, distribution des rations alimentaires en aliments bétail, suivi de rotation des campements dans les parcelles en restauration, suivi du gardiennage du site, etc. ;
- Les services techniques départementaux : identification et délimitation de la zone de restauration, parcellisation des sites de campements des éleveurs, suivi et évaluation de la biomasse, appui-conseil aux éleveurs ;
- Le projet Résilience agro-sylvo-pastorale Ouest Niger (REPO), financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre par Enabel : supervision générale de tout le processus et mobilisation des autorités administratives, municipales, traditionnelles et ministérielles.

9 Leçons tirées

- Les éleveurs sont plus attentifs à la préservation des aires de pâturage parce que c'est eux qui les ont restaurées. Ainsi, ils veilleront sur la coupe de bois et sur le ramassage de la paille ;
- La pratique de la HIMO Pastorale est moins coûteuse que la pratique de la « HIMO ordinaire » ;
- La réduction des conflits entre pasteurs et agropasteurs pour les ressources ;
- Le renforcement de la cohésion sociale.

CONCLUSION

La mise en œuvre de la pratique de la HIMO Pastorale constitue une alternative à l'utilisation de la main-d'œuvre salariale communautaire pour la restauration des terres dégradées. C'est une innovation à mettre à l'échelle car elle permet non seulement d'améliorer la couverture végétale sur le sol autrefois nu et la qualité du pâturage (plusieurs types d'espèces végétales apparues) mais également la protection (éolienne et hydrique) des sols et assure une cohésion sociale.

RÉFÉRENCES

1. PRISMA/Enabel (2023). HIMO Pastorale. In « Recueil des bonnes pratiques et initiatives de restauration, de gestion et d'alternatives à l'exploitation des ressources pastorales au Burkina Faso, Mali et Niger ». Rapport de capitalisation. Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique, 100 p.

2. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger (2019). Note sur l'approche HIMO du PISA sur la mise en œuvre des sites des travaux de CES/DRS. Programme « Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire » (PISA). BMZ N° : 2011.6690.9, 9 p.

3. Dia, A., & Duponnois, R. (éds.). (2012). Désertification et élevage pastoral sahélien. In *La Grande Muraille Verte* (1). IRD Éditions. https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.3337

INSTITUT DU SAHEL
(INSAH)

BP 1530, Bamako, Mali,
Tél. : (223) 20 22 47 06
E-mail : administration.insah@cilss.int
Site web : http://insah.cilss.int/

Innoprox Management : +226 25 40 28 58 - contact@innoprox.com